

Carreleur CFC

Carreleuse CFC

Technique du bâtiment, aménagements intérieurs

Durée

3 ans

Diplôme

Certificat fédéral de capacité
CFC

Indications sur les salaires

1^e année d'apprentissage: 750 francs
2^e année d'apprentissage: 900 francs
3^e année d'apprentissage: 1200 francs

En tant que carreleuse ou carreleur, tu découpes et tu poses des carreaux en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle pour protéger ou embellir des sols, des murs et des escaliers. Avant de poser les carreaux, tu prépares les sols ou les surfaces à revêtir. Tu travailles dans toutes sortes de bâtiments en construction ou qui doivent être rénovés.

Tâches

Travaux préparatoires

- Prendre connaissance des plans, des schémas et des indications fournis par l'architecte ou examiner la demande d'un propriétaire
- Conseiller les clients pour choisir le type et les motifs du revêtement, montrer des catalogues ou des échantillons
- Mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux nécessaires
- Établir un devis, fixer un délai pour la réalisation des travaux
- Organiser le transport des matériaux et leur entreposage sur le chantier
- Préparer la surface à revêtir: redresser un mur, aplanir le sol, l'isoler ou l'étancher (rendre étanche)

Pose

- Choisir une technique et un plan de pose selon le type de carreaux, la nature du support et la surface à recouvrir
- Préparer le mortier-colle
- Découper les carreaux aux dimensions requises
- Appliquer une couche de mortier-colle sur le support à l'aide d'une spatule dentelée
- Poser les carreaux
- Contrôler l'alignement des carreaux ainsi que leur aplomb et leur niveau pour que le sol ou le mur soit parfaitement plat

Finition

- Préparer et étaler le liant sur le carrelage pour remplir les joints qui se trouvent entre les carreaux
- Façonner les joints à l'aide d'une éponge
- Nettoyer la surface
- Éliminer les déchets selon les prescriptions en matière de protection de l'environnement

Réparations et restauration

- Enlever et remplacer les carreaux abîmés
- Démolir l'ensemble du revêtement en cas de travaux de rénovation
- Préparer le support et poser un nouveau carrelage
- Exécuter des travaux spécialisés, par exemple pour la restauration de mosaïques

Environnement de travail

En tant que carreleuse ou carreleur, tu fais partie d'une petite équipe tout en étant indépendant dans tes activités. Tu travailles plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries. Tu es souvent à genoux et portes parfois de lourdes charges. Sur les chantiers des bâtiments en construction ou en cours de rénovation, tu coordonnes tes activités avec l'intervention d'autres professionnels du bâtiment. Tes horaires sont en principe réguliers.

Tu exerces tes activités dans de petites et moyennes entreprises de carrelage. Après quelques années d'expérience professionnelle, tu peux occuper des postes à responsabilités et devenir chef-fe d'équipe.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Capacité de représentation spatiale
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Aisance avec les chiffres
- Sens esthétique
- Résistance physique
- Aptitude à travailler de façon indépendante

Intérêts

- Travailler avec ses mains
- Avoir une activité physique

- Travailler avec précision
- Dessiner, décorer, créer
- Travailler la pierre, la terre, le verre

Formation

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de carrelage

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

55 jours sur 3 ans dans les écoles professionnelles cantonales

Durée

3 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Maturité professionnelle

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) de carreleuse ou de carreleur

Formations continues

Cours

Cours de la Fédération romande du carrelage (FeRC) ↗

<https://www.ferc.ch/formation/formation-continue>

Apprentissage complémentaire

En tant que carreleuse ou carreleur, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral (CFC) de Poêlier/ière-fumiste CFC

<https://www.orientation.ch/fr/professions/poelier-iere-fumiste-cfc>

Brevet fédéral

– Chef-fe carreleur-se BF

<https://www.orientation.ch/fr/professions/chef-fe-carreleur-euse-bf>

Diplôme fédéral

– Maître-sse carreleur-se DF

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Ceruniq

<https://www.ceruniq.ch>

Association suisse du carrelage (en allemand ou italien)

Fédération romande du carrelage (FeRC)

<https://www.ferc.ch>

Fédération romande du carrelage (FeRC): formation

[BASE_URL/http://www.formation-carreleur.ch](http://www.formation-carreleur.ch)

Bases legales

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/51103?lang=fr>